

Facteurs de sélection des immigrants et gains des demandeurs principaux de la catégorie économique



par Garnett Picot, Feng Hou, Li Xu et Aneta Bonikowska

Date de diffusion : le 22 juin 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Facteurs de sélection des immigrants et gains des demandeurs principaux de la catégorie économique

par Garnett Picot, Feng Hou, Li Xu et Aneta Bonikowska

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202200600001-fra>

Le présent article résume un nouveau rapport fournissant des mises à jour sur les analyses empiriques visant à appuyer l'élaboration de critères de sélection des immigrants de la catégorie économique au Canada. Le rapport intégral, *Quel facteurs de sélections des immigrants permettent de mieux prédire les gains des demandeurs principaux de la catégorie économique?*, a été préparé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada. Un rapport semblable publié précédemment a servi de guide technique pour l'élaboration du Système de classement global (SCG) actuel utilisé pour sélectionner les demandeurs dans le système de gestion de l'immigration Entrée express (Bonikowska et coll., 2015). D'importants développements en matière de politique et une amélioration des conditions macroéconomiques au cours des années 2010 ont soulevé la question de savoir si les résultats empiriques fondés sur les cohortes d'immigrants précédentes conservent toujours toute leur pertinence. Cette étude de suivi réévalue le rôle de plusieurs facteurs lors de la prédiction des gains des immigrants de la catégorie économique. Le rapport précédent était fondé sur l'expérience liée aux gains des demandeurs principaux de la catégorie économique qui sont arrivés entre 1997 et 2004; le rapport de suivi est fondé sur ceux qui sont arrivés entre 2005 et 2015, et sur leurs gains de 2006 à 2017.

Plus précisément, dans l'étude de suivi, on cherche à savoir quels facteurs de sélection prédisent le mieux les gains des principaux demandeurs de la catégorie économique. L'analyse met l'accent sur les facteurs qui sont actuellement utilisés dans la sélection des immigrants de la catégorie économique et qui sont accessibles dans la Base de données longitudinales sur l'immigration. Ces facteurs, mesurés à l'arrivée, sont : l'âge; le niveau de scolarité; la connaissance des langues officielles; l'expérience de travail au Canada avant l'immigration; l'expérience d'étude au Canada avant l'immigration; la question de savoir si le demandeur a un conjoint; les renseignements sociodémographiques du conjoint.

L'importance relative des facteurs de sélection des immigrants actuels dans la prédiction des gains après l'immigration

L'étude consiste d'abord à évaluer le pouvoir de prédiction de ces facteurs pour les gains à court terme (1 à 2 ans après l'arrivée), les gains à moyen terme (5 à 6 ans après l'arrivée) et les gains à long terme (10 à 11 ans après l'arrivée). Les renseignements sur le pouvoir de prédiction de chaque facteur peuvent être utilisés pour aider à déterminer les facteurs de pondération relatifs des divers facteurs de sélection dans le SCG¹. L'étude vise également à examiner les écarts salariaux dans l'ensemble des niveaux d'un facteur particulier (p. ex. l'effet marginal). Ces renseignements sont également utiles pour attribuer des points dans l'ensemble des niveaux d'un facteur².

Le pouvoir de prédiction d'un facteur de sélection est indiqué selon la proportion de la variation des gains après l'immigration prise en compte par le facteur³. Ensemble, les facteurs de sélection examinés dans ce rapport représentaient environ 15 % de la variation des gains à court terme des principaux demandeurs. Le pouvoir de prédiction de ces facteurs est optimal pour les gains à court terme. Il a diminué à environ 10 % pour les gains à moyen terme, et à 9 % pour les gains à long terme.

Parmi les facteurs pris en compte, les années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration (soit l'expérience acquise à titre de travailleur étranger temporaire ou d'étudiant étranger) ont apporté la plus forte contribution unique à la prédiction des gains après l'immigration, en particulier à court terme, mais également à moyen et à long terme. La connaissance des langues officielles à l'arrivée était un autre facteur de prédiction clé des gains à court terme. Le nombre d'années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration s'est avéré le meilleur facteur de prédiction pour les gains à moyen terme. L'âge et l'expérience de travail au Canada avant l'immigration étaient les meilleurs facteurs de prédiction pour les gains à long terme. Un âge plus jeune à l'arrivée, qui est souvent utilisé en substitution à un nombre d'années moins élevé d'expérience de travail à l'étranger lorsque le niveau de scolarité et l'expérience de travail au Canada avant l'immigration sont pris en compte, était un meilleur facteur de prédiction des gains à long terme que des gains à court terme.

Le pouvoir de prédiction plus faible des facteurs de sélection à plus long terme peut vraisemblablement s'expliquer, en partie, par une convergence des valeurs de ces facteurs qui a lieu lorsque les immigrants acquièrent de l'expérience au Canada. Par exemple, certains immigrants ayant de faibles capacités en matière de langues officielles à leur arrivée s'amélioreront après quelques années. L'écart lié aux capacités linguistiques parmi les immigrants sera réduit, de même que le pouvoir de prédiction des langues officielles à l'arrivée.

L'interaction des facteurs peut également avoir une incidence sur les gains. Cela se produit lorsque l'effet d'un facteur dépend de la valeur observée d'un autre facteur. Par exemple, l'effet du niveau de scolarité sur les gains pourrait dépendre de la question de savoir si un immigrant possède de fortes ou faibles capacités linguistiques ou de faibles capacités linguistiques. Dans le SCG actuel, les facteurs de transférabilité

1. Par exemple, dans le SCG actuel, le nombre de points maximal est de 150 pour le niveau de scolarité et de 80 pour l'expérience de travail au Canada avant l'immigration (Critères du Système de classement global [SCG] d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/criteres-systeme-classement-global/grille.html).
2. Par exemple, dans le SCG actuel, le nombre de points accordés pour un diplôme de troisième cycle est de 150 points, tandis que le nombre de points accordés pour un diplôme d'études secondaires est de 30 points (Critères du Système de classement global [SCG] d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/criteres-systeme-classement-global/grille.html).
3. La contribution unique d'un facteur est mesurée selon le changement lié à la valeur « R » au carré d'un modèle de régression prédisant les gains après l'immigration.

sont conçus de façon à refléter les effets des interactions⁴. L'analyse de ce rapport indique que l'effet des principaux paramètres d'interaction sur le pouvoir de prédiction des modèles était généralement faible. Seules deux interactions étaient relativement importantes : le niveau de scolarité à l'arrivée interagissait avec les années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration, tout comme l'âge à l'arrivée.

Ces résultats sont assez comparables à ceux du rapport précédent (Bonikowska et coll., 2015), mais quelques différences ressortent. D'abord, le nombre d'années d'expérience de travail au Canada avant l'immigration avait un plus grand pouvoir de prédiction dans l'étude de suivi que dans le rapport précédent. Ce facteur constituait le facteur de prédiction le plus puissant des gains à court et à moyen terme, et il figurait parmi les facteurs de prédiction les plus puissants des gains à long terme dans le cadre de cette étude, alors qu'il était le facteur de prédiction le plus puissant uniquement pour les gains à court terme dans l'étude précédente. Ensuite, le niveau de scolarité était un facteur de prédiction faible des gains à court, à moyen et à long terme (10 à 11 ans après l'immigration) dans cette étude, mais constituait un facteur de prédiction important des gains à long terme dans l'étude précédente.

L'importance du niveau des gains au Canada avant l'admission

Ce rapport a également examiné l'effet des gains au Canada avant l'immigration, un facteur qui n'a pas été pris en compte dans le rapport précédent et qui n'a pas été inclus dans les facteurs de sélection actuels. Lorsque ce facteur a été ajouté au modèle, avec les facteurs traités ci-dessus, le pouvoir de prédiction du modèle s'est considérablement amélioré : la part de la variation des gains à court terme représentée dans le modèle a augmenté, passant de 15 % à 26 %. Le facteur de prédiction des gains à court et à moyen terme après l'immigration le plus efficace est de loin les gains au Canada avant l'immigration. Son pouvoir de prédiction a diminué avec les années au Canada, mais il est demeuré le facteur le plus puissant à long terme.

Écarts dans les gains selon les niveaux des principaux facteurs de sélection

Les effets marginaux des facteurs sur les gains (p. ex. des niveaux de scolarité plus élevés et plus faibles) ont également été estimés, et ils étaient semblables à ceux observés dans le rapport précédent. Les différences relatives aux gains selon le niveau de scolarité étaient faibles pour les gains à court terme, mais se sont accentuées pour les gains à long terme. Les immigrants ayant un niveau de scolarité plus élevé réussissent mieux à long terme que ceux qui sont moins éduqués.

Les immigrants plus âgés (à l'arrivée) avaient tendance à gagner moins que les immigrants plus jeunes, en particulier à long terme. À court terme, les immigrants âgés de 40 à 44 ans à l'arrivée gagnaient 12 % de moins que leurs homologues âgés de 25 à 29 ans, et 23 % de moins à long terme (avec prise en compte d'autres facteurs).

Le fait d'avoir une expérience de travail au Canada avant l'immigration était fortement corrélé avec des gains plus élevés après l'arrivée. En ce qui concerne les cohortes arrivées entre 2005 et 2007, à court terme, les principaux demandeurs ayant cumulé une année d'expérience de travail au Canada avant l'immigration gagnaient 94 % de plus que ceux n'ayant aucune expérience, et cet avantage a diminué à

4. Dans le SCG, les facteurs de transférabilité attribuent des points supplémentaires pour les diplômes d'études postsecondaires et l'expérience de travail à l'étranger si le demandeur possède également de bonnes compétences en matière de langues officielles ou une expérience de travail au Canada (canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/criteres-systeme-classement-global/grille.html).

long terme pour s'établir à 43 %. Toutefois, en ce qui concerne les immigrants ayant une expérience de travail au Canada avant l'immigration, l'amélioration des gains associés à une année supplémentaire d'une telle expérience était relativement faible — généralement inférieure à 10 %.

Au cours des deux premières années suivant l'immigration, les principaux demandeurs dont la langue maternelle est une langue autre que l'anglais ou le français, mais qui parlaient l'anglais, gagnaient 29 % de moins que leurs homologues dont l'anglais est la langue maternelle. L'écart a diminué pour s'établir à 24 %, 10 à 11 ans après l'immigration.

Les renseignements sociodémographiques des conjoints, comme le niveau de scolarité, la langue et l'âge à l'arrivée, avaient des effets négligeables sur les gains des principaux demandeurs, ce qui laisse entendre que ces facteurs ont peu contribué aux gains des principaux demandeurs. Toutefois, les facteurs du capital humain des conjoints étaient vraisemblablement de bons facteurs de prédiction de leurs propres gains.

Enfin, l'effet des gains au Canada avant l'immigration n'était pas linéaire. Comparativement aux immigrants n'ayant pas de gains au Canada avant l'immigration, les immigrants ayant de faibles gains au Canada avant l'immigration avaient peu ou pas d'avantages en matière de gains après l'immigration, mais ceux ayant des gains élevés avant l'immigration ont joui d'un grand avantage (avec prise en compte des différences relativement à d'autres facteurs). Ces résultats laissent entendre que la qualité de l'expérience de travail au Canada, estimée de façon approximative selon le niveau de gains au Canada avant l'immigration, plutôt que de simplement avoir une expérience de travail au Canada avant l'immigration, est le facteur qui permet de prédire efficacement les gains après l'immigration.

Vous trouverez le rapport complet, *Quel facteurs de sélections des immigrants permettent de mieux prédire les gains des demandeurs principaux de la catégorie économique?*, à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/recherche/facteurs-selection-predire-gains-demandeurs-principaux-immigration-economique.html>.

Auteurs

Garnett Picot et Li Xu travaillent à la Direction de la recherche et de l'évaluation d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Feng Hou et Aneta Bonikowska travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation, de Statistique Canada.

Référence

Bonikowska, A., Hou, F. et Picot, G. (2015). *Quelles caractéristiques du capital humain prédisent le mieux les gains des immigrants de la composante économique?* (Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 368). Statistique Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2015368-fra.htm>